

Lettre d'information sur le projet de parc éolien Communes de Londigny et Montalembert

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires Janvier 2019

Sommaire

L'implantation du projet.....	p 1
Où en sommes-nous ?.....	p 2
Campagne de financement participatif	p 2
Installation d'un mât de mesures.....	p 3
L'autorisation environnementale	p 3
Photomontage.....	p 4
VALOREM et BAYWA r.e.	p 4

Comme vous le savez, VALOREM et son partenaire BayWa r.e. développent, en collaboration étroite avec vos élus, un projet éolien sur les communes de Londigny et Montalembert.

Cette nouvelle lettre d'information est l'occasion de vous présenter l'avancement du projet, qui a connu une riche année 2018, et de vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année à venir !



Rappel de l'implantation du projet

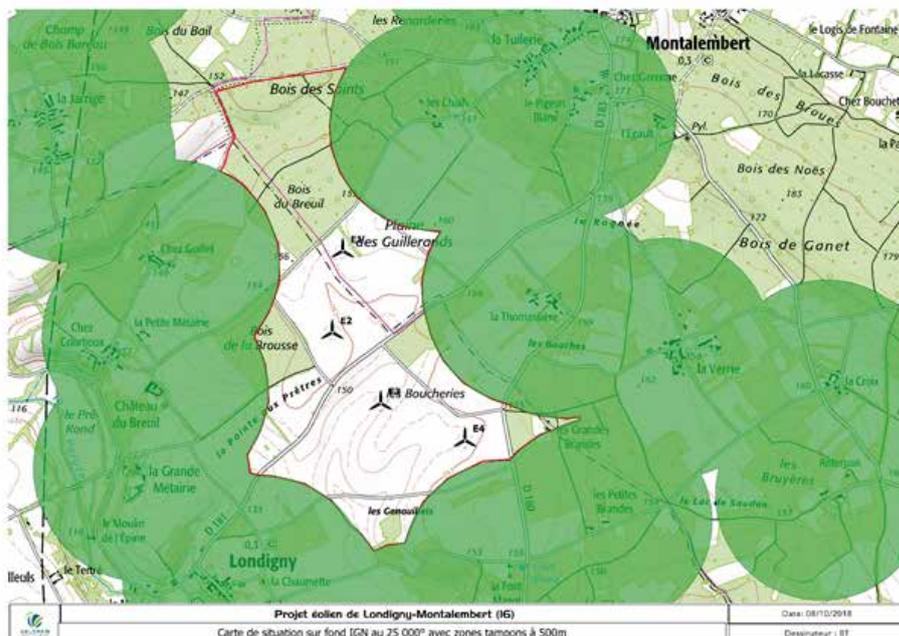
Nous avons analysé votre territoire en croisant tous les critères liés à l'installation d'éoliennes. A partir des études réalisées sur le milieu humain et naturel, nous avons déterminé l'implantation la plus adaptée au regard des considérations environnementales, réglementaires, paysagères...

La zone d'implantation a été définie en fonction de critères précis :

- Un éloignement d'au moins 500 mètres des habitations,
- Un gisement de vent suffisant,
- Aucune contrainte administrative et environnementale rédhibitoire.

Chiffres clés

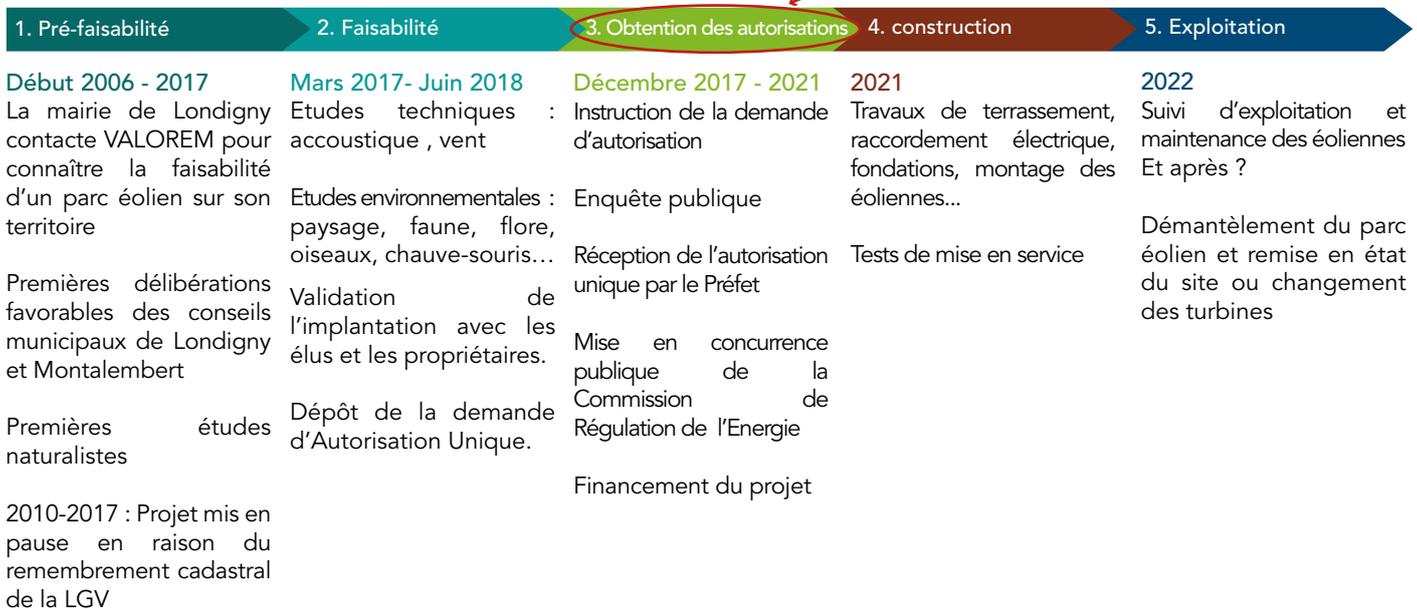
- 4 éoliennes de **3,6 MW** chacune
- Puissance du parc : **14,4 MW**
- Production estimée : **35 000 MWh/an**
- Equivalent consommation : **12 500** foyers (hors chauffage et eau chaude électrique)



Lettre d'information sur le projet de parc éolien Communes de Londigny et Montalembert

Où en sommes-nous ?

L'enquête publique vient de se terminer



Actualités depuis la dernière lettre d'information, en novembre 2017

- 3 permanences d'information en mairies de Londigny et Montalembert entre le 7 et le 13 décembre 2017.
- 28 décembre 2017 : dépôt de la demande d'autorisation auprès de la Préfecture de Charente. Une demande de compléments a été formulée par les services de l'Etat, en mars 2018, à laquelle nous avons répondu en août 2018.
- Dossier jugé complet et recevable le 8 septembre dernier.
- Enquête publique du 5 novembre au 14 décembre 2018.

Succès de la campagne de financement participatif

BayWa r.e. France a lancé une campagne de financement participatif sur la plateforme Lendosphère, entre fin août et fin septembre 2018. D'un objectif de 50 000€, la collecte, ouverte aux seuls résidents de la région Nouvelle-Aquitaine, a permis de financer les études de vent du projet.

Cette campagne s'est clôturée sur un succès local : 82 personnes ont prêté 58 600 €, dont 41% du montant provient des habitants des départements de Charente, Deux-Sèvres et Vienne. La durée du prêt est de 2 ans avec des remboursements trimestriels en intérêts et capital.

Nous avons souhaité que les citoyens puissent participer à la transition énergétique de leur territoire. Les habitants des départements Charente, Deux-Sèvres et Vienne ont bénéficié de taux d'intérêt bonifiés. Pendant 2 ans, ils percevront des remboursements trimestriels du capital avec intérêts. Les montants des prêts autorisés étaient compris entre 50€ et 3000€.

Ce succès prouve la pertinence du financement participatif pour accompagner la transition énergétique : les citoyens trouvent du sens à investir dans des parcs d'énergies renouvelables situés près de chez eux.

Lettre d'information sur le projet de parc éolien Communes de Londigny et Montalembert

Bientôt un mât de mesures de vent sur site

Un mât de mesures de 120 mètres de hauteur sera installé sur site, à proximité du bois de la Brousse, dans la deuxième quinzaine de janvier. Il restera en service minimum un an.

Le gisement éolien a déjà été partiellement estimé via les données des stations Météo France et du parc de Montjean/Theil-Rabier.

Afin de compléter et d'affiner le plus précisément possible ces mesures, quand cela est nécessaire, nous installons un mât de mesures. Equipé d'anémomètres et de girouettes, il enregistre les vitesses et directions du vent à plusieurs altitudes. A partir des données récoltées, nous déterminons la vitesse moyenne du vent à hauteur des pales de l'éolienne et estimons la production électrique du futur parc. Ces calculs nous permettent de sélectionner les technologies les plus adaptées au vent présent sur le site. Ces mesures sont le plus souvent exigées par les organismes bancaires qui financent nos parcs éoliens.



Mât de mesures

L'autorisation environnementale

L'enquête publique est la première étape d'une longue phase de concertation pour aboutir à l'obtention de l'autorisation environnementale :

5 novembre - 14 décembre 2018 : tenue de l'enquête publique

Mi-janvier : le commissaire-enquêteur remet un avis sur le projet.

Les conseils municipaux des communes incluses dans un rayon de 6 km autour des éoliennes peuvent émettre un avis sur le projet. Les communes concernées ont délibéré entre le 5 novembre et le 21 décembre 2018.

1^{er} semestre 2019 : la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), composée de différents experts, statue sur le projet. Le projet sera présenté à la CDNPS de Charente et des Deux-Sèvres.

Le Préfet de Département, au regard des avis émis par les conseils municipaux, le commissaire-enquêteur et la CDNPS, accorde ou refuse la demande d'autorisation environnementale (déposée en décembre 2017).

Vivez les énergies renouvelables avec EOLE EXPERIENCE, l'application mobile VALOREM !

L'application EOLE EXPERIENCE permet de :

- Visualiser de futurs parcs éoliens en réalité augmentée
- Accéder à de l'information sur les énergies renouvelables
- Consulter de l'information sur les parcs et les infos du groupe VALOREM

L'application, gratuite, sera disponible dès 2019 sur tous les stores.



EOLE EXPERIENCE

Lettre d'information sur le projet de parc éolien Communes de Londigny et Montalembert



Photomontage du projet depuis le lieu-dit Chez Baillargeon

VALOREM, un pionnier de l'éolien en France

Opérateur français et indépendant, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources énergétiques (vent, soleil, eau...). Forts de 230 collaborateurs, nous intervenons du développement de projets à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables, en passant par la construction et la maintenance, en France et à l'international.

En 25 ans, VALOREM a contribué au développement de 1000 MW de projets d'énergies renouvelables et est propriétaire de plus de 200 MW.

Vous pouvez suivre l'avancement du projet sur le blog dédié :

parc-eolien-de-londigny-montalembert.fr

A propos de BayWa r.e

BayWa r.e. France est une entreprise de développement, de construction et d'exploitation de parcs éoliens et solaires. Elle emploie une cinquantaine de personnes réparties sur les sites de Paris, Nantes et Bordeaux, formant une équipe pluridisciplinaire capable de mener à bien des projets éoliens et solaires avec ses partenaires locaux.

Ensemble, BayWa r.e. France et VALOREM ont notamment mis en service le parc de Montjean Theil-Rabier en 2016, constitué de 12 éoliennes.

Dans une démarche de transparence et d'efficacité, VALOREM vous propose un interlocuteur dédié pour votre territoire. Attentif aux préoccupations locales, il est votre référent pour les collectivités, les services de l'État et la population locale.

 **Votre contact VALOREM**
Chef de projet

Benjamin THIRION
213 cours Victor Hugo
33323 BÈGLES CEDEX
Mob. : 06 25 39 48 97
benjamin.thirion@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Lettre d'information, Janvier 2019
Communes de Londigny et Montalembert

Directeur de la publication,
impression : VALOREM

www.valorem-energie.com